

Conseil de sécurité

Distr. générale
17 juillet 2012
Français
Original : anglais

Lettre datée du 17 juillet 2012, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous faire tenir une lettre datée du 17 juillet 2012 que m'a adressée le Secrétaire général de la Ligue des états arabes, Nabil Elaraby, concernant le mandat de la Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne (voir annexe);

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

12-42571 (F) 190712 190712





Annexe à la lettre datée du 17 juillet 2012 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Je vous écris concernant une question urgente et très grave qui est essentielle au succès des efforts que nous déployons de concert pour trouver une solution à la crise syrienne : le mandat de la MISNUS.

Je suis convaincu que vous conviendrez avec moi que la durée et la nature du mandat de la MISNUS revêtent une importance critique, en particulier à l'heure actuelle, alors que la violence atteint des niveaux intolérables et que le nombre de victimes innocentes qui meurent chaque jour devient inacceptable. La tragédie récente qu'a connue le village de Treimseh, à Hama, rend la question d'autant plus urgente.

Comme vous l'avez très justement souligné dans votre déclaration du 13 juillet, il convient de prendre d'urgence des mesures collectives et décisives pour mettre immédiatement un terme à la tragédie qui se déroule en Syrie et l'inaction revient à autoriser d'autres massacres.

Je suis également d'accord avec vous pour souligner que le Conseil de sécurité doit insister sur la mise en œuvre de ses décisions et sur la nécessité de faire savoir haut et fort que le non-respect de ces décisions sera lourd de conséquences. Comme vous l'avez noté avec justesse, il convient d'exercer de concert des pressions durables et effectives sans plus attendre.

Le mandat de la Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne (MISNUS) doit être examiné par le Conseil de sécurité dans quelques jours. Je suis sûr que vous êtes conscient de l'importance que la Ligue des États arabes attache à la MISNUS et au rôle qu'elle joue pour mettre un terme à la violence et faire respecter les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Il ne fait aucun doute qu'une présence des Nations Unies forte, visible et active sur le terrain en Syrie est essentielle à la bonne mise en œuvre des décisions de la communauté internationale.

Le Comité ministériel sur la Syrie de la Ligue des États arabes doit se réunir à Doha le 22 juillet pour se pencher sur la situation actuelle. Il examinera l'impasse dans laquelle on se trouve et proposera des moyens de faire cesser la violence et de mettre en œuvre le plan de l'Envoyé spécial conjoint, Kofi Annan.

Je suis sûr que vous estimez comme moi qu'il est essentiel que les résultats de la réunion ministérielle soient portés à l'attention du Conseil lorsqu'il abordera la question du mandat de la MISNUS et se prononcera sur une question qui touche le cœur du monde arabe et du Moyen-Orient.

Je vous suggère par conséquent de bien vouloir envisager de conseiller au Conseil de reporter toute décision concernant le mandat de la MISNUS pendant quelques jours, jusqu'à ce que la réunion du Comité ministériel arabe s'achève. J'ai fait part de cette requête au Vice-Secrétaire général, Jan Eliasson, lorsque je l'ai rencontré à Addis-Abeba.

Je vous ferai bien entendu rapport et, par votre intermédiaire, je ferai rapport au Conseil de sécurité, en détail, sur les résultats de la réunion.

De plus, compte tenu du fait qu'aucun accord n'a encore été trouvé entre les membres permanents du Conseil de sécurité concernant une résolution du Conseil sur la question, il est possible qu'un report de la réunion et l'issue de la réunion du Comité ministériel arabe facilitent un consensus au sein du Conseil.

J'espère sincèrement que vous-même et les membres du Conseil de sécurité serez en mesure de donner suite à la suggestion que je viens de faire, qui devrait, selon moi, bénéficier à l'action collective que nous menons pour trouver une solution pacifique et politique à une situation des plus dangereuses.